

TOGO.

La délégation d'Amnesty International refoulée à la frontière du Togo après l'annulation, par le président Eyadéma, de la rencontre prévue avec le secrétaire général

Index AI : AFR 57/09/99

NB. Amnesty International fera un point de presse au National Teachers' Hall à Accra, Ghana, le 21 mai vers 16 heures GMT.

Une délégation d'Amnesty International dirigée par Pierre Sané, secrétaire général de l'Organisation, a été empêchée ce matin par les autorités togolaises de se rendre à Lomé. Les quatre membres de la délégation, qui avaient obtenu des visas pour le Togo avant leur départ et qui arrivaient d'Accra, au Ghana, avaient sollicité un entretien avec le président Eyadéma pour évoquer la situation des droits humains dans le pays.

Dans une déclaration rendue publique cet après-midi (21 mai) à Accra, le secrétaire général d'Amnesty International a fait observer qu'il regrettrait « . . . qu'Amnesty International n'ait pas eu la possibilité d'engager un dialogue constructif avec les autorités à propos de la situation des droits humains au Togo. »

L'Organisation déplore que ses représentants n'aient pas été en mesure de rencontrer des membres du corps diplomatique au Togo car les recommandations d'Amnesty International à propos de la situation des droits fondamentaux dans le pays étaient également adressées à la communauté internationale.

Pierre Sané a ajouté : « Je regrette également de ne pas avoir eu la possibilité de rencontrer les familles des victimes de violations des droits humains perpétrés au Togo ni les organisations de défense des droits humains auxquelles nous souhaitons manifester notre solidarité. »

Un journaliste de la télévision française qui tentait de filmer la délégation a été retenu pour une courte durée à la frontière par des policiers qui lui ont demandé de remettre sa vidéocassette. Un certain nombre de personnes brandissant des banderoles hostiles à la délégation et au secrétaire général d'Amnesty International s'étaient rassemblées devant le poste-frontière où la délégation a été obligée d'attendre.

L'ambassadeur du Togo au Ghana a appelé Pierre Sané tôt ce matin pour l'informer de la décision du président Eyadéma d'annuler la rencontre prévue. Après avoir adressé aux autorités togolaises une lettre leur demandant de revenir sur leur décision, la délégation avait décidé d'essayer de se rendre à Lomé dans l'espoir de rencontrer le président togolais.

Le contexte

Amnesty International a publié début mai 1999 un rapport dans lequel elle exprime sa préoccupation à propos de la situation des droits humains au Togo et notamment des centaines d'homicides qui auraient été commis dans la période entourant l'élection présidentielle de juin 1998.

Les autorités togolaises ont vivement réagi à ce rapport qu'elles ont dénoncé comme étant « un tissu de mensonges » et elles ont annoncé leur intention d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre d'Amnesty International. À la suite de la publication de ce rapport, Nestor Tengue et François Gayibor, défenseurs des droits humains et membres de l'Association togolaise pour la défense et la promotion des droits de l'homme (ATDPDH), ainsi qu'Antoine Koffi Nadjombe, membre de la section togolaise d'Amnesty International, ont été arrêtés. Ces trois hommes ont été inculpés d'« atteinte à la crédibilité et à la sûreté de l'État, [de] diffusion de fausses nouvelles et [d']usage de documents falsifiés ».

Le gouvernement togolais a également interdit aux médias locaux de publier des extraits du rapport.

Amnesty International réaffirme son engagement non politique, indépendant et impartial en faveur de la protection des droits humains. Elle prie les autorités de libérer immédiatement et sans condition les trois défenseurs des droits humains qui ont été adoptés comme prisonniers d'opinion par l'Organisation I

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 100/99

Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec Olivier Jacoulet, attaché de presse, à Accra, Ghana, au 233 21 772501, chambre 263, ou avec Sophie Lussier, chambre 274.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉFAI -